



OIC/CFM-42/2015/REP /FINAL

**RAPPORT
DE LA QUARANTE-DEUXIEME SESSION
DU CONSEIL DES MINISTRES
DES AFFAIRES ETRANGERES**

(Session de la vision commune pour la promotion de la tolérance et le rejet du terrorisme)

**KOWEÏT-CITY - KOWEÏT
9-10 CHAÂBANE 1436 H
(27-28 MAI 2015)**

RAPPORT
DE LA 42^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES
DES AFFAIRES ETRANGERES

1. A l'aimable invitation du Gouvernement de l'État du Koweït, la quarante-deuxième session du Conseil des Ministres des affaires étrangères (Session de la vision commune pour la promotion de la tolérance et le rejet du terrorisme) s'est tenue, les 9-10 Chaâbane 1436 H (27-28 mai 2015) à Koweït-city.
2. La Réunion a été ouverte par la récitation de versets du Saint Coran.
3. Son Altesse Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït, a prononcé une allocution dans laquelle il a abordé les sérieux problèmes d'ordre sécuritaire auxquels fait face le monde musulman et insisté sur l'impératif d'une action collective. Il a, également, évoqué la grave situation conflictuelle dans laquelle la région se trouve engloutie, soulignant l'importance d'une solution pacifique et excluant toute option militaire. Son Altesse s'est déclarée profondément préoccupée par la menace du terrorisme et de sectarisme, et a exhorté l'OCI à les contrer afin de préserver l'unité de la Oummah islamique.
4. S'adressant à la réunion, S.E.M Iyad Ameen Madani, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, a exprimé ses félicitations à Son Altesse pour les efforts humanitaires consentis et qui lui ont valu le Prix des Nations unies et la reconnaissance de la Communauté internationale dans son ensemble. Il a, dans ce contexte, rappelé les diverses formes d'aide au développement fournies par l'Émir et l'État du Koweït à plusieurs pays en développement, y compris les Etats membres de l'OCI. Il a, à cette occasion, rendu hommage, au nom des États Membres de l'OCI, à Son Altesse l'Émir pour ses réalisations exceptionnelles dans le domaine humanitaire qui constituent, a-t-il déclaré, un motif de fierté pour le monde musulman.
5. La cérémonie honorifique a été suivie de la séance d'ouverture officielle durant laquelle le président sortant, le Ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite, S.E. Adel Al-Jubeir, a donné un compte rendu de sa gestion de la 41^{ème} session du CMAE, avant de souligner l'importance du renforcement de l'action islamique commune. Il a, également, mis l'accent sur le défi posé par le terrorisme qui cherche, a-t-il déclaré, à désunir la Oummah, et a appelé à la prise de mesures vigoureuses pour contrer cette menace.
6. La Réunion a, ensuite, adopté la composition de son Bureau comme suit : Etat du Koweït, en tant que Président ; la République du Bangladesh, la République du Sénégal et l'Etat de Palestine, en tant que vice-présidents et le Royaume d'Arabie Saoudite, en tant que rapporteur.
7. La Réunion a écouté l'allocution de bienvenue de Son Excellence Cheikh Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah, premier vice-président du Conseil des Ministres et Ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Koweït, dans laquelle il a exprimé sa gratitude pour la confiance placée en son pays, en vue de conduire la 42^{ème} Session du CMAE, rendant un vibrant hommage à Son Altesse Saoud Al-Fayçal, ancien Ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite pour les signalés services rendus à son pays et à la Oummah. Il a affirmé sa détermination à contribuer à la paix et au développement du monde islamique ainsi que son attachement à renforcer la solidarité et la coopération entre les Etats membres de l'OCI.

8. Le Secrétaire général a passé en revue les activités du Secrétariat général au cours de l'année écoulée et abordé les principaux défis auxquels font face les Etats membres. Il a appelé à un règlement pacifique des conflits dans certaines parties du monde musulman, en particulier la question palestinienne. Il a souligné la nécessité d'une nouvelle stratégie de l'OCI pour combattre la menace du terrorisme et de l'extrémisme. Il a également soulevé la question des droits des minorités musulmanes dans différentes parties du monde et a insisté sur l'importance de la coopération dans les domaines économiques, scientifiques et technologiques, de l'éducation et de la culture. Il a en outre évoqué la réduction de la pauvreté, les projets de micro-finances, l'autonomisation des jeunes et les questions des droits de l'homme et a enfin rendu compte des efforts déployés pour finaliser le nouveau plan d'action OCI-2025.
9. Les représentants des trois groupes géographiques (le Royaume de la Jordanie pour le groupe arabe, la République de Guinée pour le groupe africain et le Bangladesh pour le groupe asiatique) ont exprimé les remerciements à l'Etat du Koweït pour avoir bien voulu accueillir cette réunion et pour son hospitalité. Ils ont aussi promis une totale coopération de leurs groupes respectifs pour faire de sa présidence de la réunion un succès total.
10. Le Conseil a adopté le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires préparatoire à la session en cours, réunion qui s'était tenue du 4 au 7 avril 2015, à Djeddah. Il a également adopté les projets d'ordre du jour et de programme de travail qui lui ont été soumis par la réunion des hauts fonctionnaires, ainsi que les rapports de la Commission islamique des Affaires économiques, sociales et culturelles.
11. Les ministres et les chefs de délégations se sont adressés à la réunion, passant en revue, dans leurs interventions, les principaux défis auxquels se trouve confronté le monde islamique, et réaffirmant l'impératif de renforcer la solidarité islamique et l'action islamique commune pour relever ces défis.
12. Le Conseil a discuté d'un large éventail de questions qui suscitent l'intérêt des Etats membres avant d'adopter des résolutions concernant les différents problèmes, notamment la cause de la Palestine et du Moyen-Orient ; les affaires politiques ; les questions organiques, institutionnelles et générales ; les affaires juridiques ; la situation des communautés et minorités musulmanes dans les Etats non membres de l'OCI; les questions de l'information ; les affaires administratives et financières ; les affaires humanitaires ; les affaires économiques, la science et technologie ; les affaires culturelles, sociales et familiales.
13. Des réunions des groupes de contact sur Jammu-et-Cachemire, le Mali, la Somalie et la minorité Rohingya musulmane au Myanmar se sont tenues en marge du CMAE pour discuter des derniers développements et des perspectives d'avenir.
14. Une session de brainstorming, a été tenue sur le terrorisme et l'extrémisme violent pour délibérer sur la nature et la dangerosité de ces menaces et parvenir à une position et une stratégie unifiées pour y faire face.
15. Le Conseil a adopté à l'unanimité la «Déclaration du Koweït» qui a traité des grandes questions qui préoccupent le monde islamique.
16. Le Conseil a souscrit à l'offre de la République d'Ouzbékistan d'accueillir la 43ème Session du CMAE en 2016.
17. La délégation de l'Iran a exprimé sa réserve sur toute référence dans les résolutions concernant la Palestine qui pourrait être implicitement ou explicitement interprétée comme une reconnaissance tacite d'Israël. La délégation de l'Iran a également exprimé sa réserve

sur la résolution n° 14/42-POL sur « la solidarité avec le Yémen et le soutien de la légitimité constitutionnelle »

18. S'agissant du projet de Résolution n°14/42 sur « La Solidarité avec le Yémen et le soutien de la légitimité constitutionnelle. », la délégation du Liban a indiqué que son pays, en confirmation de la position arabe unifiée, fondée sur le soutien de la légitimité constitutionnelle dans chaque pays arabe et l'adoption de solutions politiques pacifiques pour les crises arabes, ainsi que sur le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats arabes, insiste sur le soutien de toute position arabe consensuelle et se démarque de toute initiative ne faisant pas l'unanimité des Etats arabes.

La république libanaise a émis des réserves sur les résolutions suivantes :

- Résolution n° 42/10-POL sur l'agression de la République d'Arménie contre la République d'Azerbaïdjan ;
- Résolution n° 42/3-MM sur la situation de la minorité musulmane Turque en Thrace occidentale et de la population musulmane du Dodécane ;

La délégation libanaise s'est, d'autre part, dissociée de la Résolution n°42/4-POL sur la situation en Syrie et de la Résolution n°42/2-ICHAD sur la situation humanitaire en Syrie.

19. Au nom de tous les participants, Son Excellence M. Iyad Ameen Madani, Secrétaire général de l'OCI, a adressé un message de remerciements à son Altesse, l'Emir de l'Etat du Koweït, pour avoir bien voulu accueillir la 42^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, ainsi que pour les facilités fournies aux délégués et l'hospitalité qui leur a été réservée, et qui ont contribué largement au succès de cette 42^{ème} session.

Koweït city, le 28 mai 2015